



Formation Continue SSUAP 2025

Dernière mise à jour : le 12/10/2025



1. Réglementation nationale

RAPPEL de l'arrêté du 21 décembre 2020 relatif à l'organisation de la formation continue dans le domaine des premiers secours

Depuis 5 ans, tout FF CEF, FPSE ou équipier secouriste doit faire l'objet d'une évaluation (si contrôle de la préfecture, retrait de l'habilitation possible). D'où évaluation des FF CEF et FPSE actée (2025), des EQ lors des FMPPA à venir (2026 ou 2027 ?) :

Art. 8. – Les formations initiales ou continues suivantes participent au maintien des compétences nécessaires pour accéder à la formation :

- la formation initiale ou continue d'équipier-secouriste permet la délivrance concomitante de la formation continue « premiers secours en équipe de niveau 1 » ou son équivalent ;
- la formation initiale ou continue de formateur en prévention et secours civiques permet la délivrance concomitante de la formation continue « prévention et secours civiques de niveau 1 » ;
- la formation initiale ou continue de formateur aux premiers secours permet la délivrance concomitante de la formation continue « premiers secours en équipe de niveau 1 et de niveau 2 » ou leurs équivalents ;
- la formation initiale ou continue de formateur de formateurs permet la délivrance concomitante de la formation continue de formateur en prévention et secours civiques ou de formateur aux premiers secours, ainsi que leurs unités d'enseignements techniques subséquentes.

Chaque participant est mis en situation et évalué sur l'ensemble des unités d'enseignement relatives à sa formation continue.



Fiche d'évaluation FC FPSE

Grille d'évaluation FPSE - FC FPSE 2025

Nom et Prénom du FPSE :		Thème imposé par FF CEF et technique choisie par FPSE :			
Date et lieu de la formation :					
Niveau détenu dans filière APC : ACC PRO / FOR ACC / COFOR					
Compétences FPSE		Observations	A	EC	NA
1	Gère la mise en place de l'action de formation (espace de travail, contraintes logistiques, matériel, gestion du temps)				
2	Apporte des connaissances structurées en :				
2	Suivant une progression pédagogique				
2	Utilisant un support pédagogique et en respectant les règles de communication				
2	Démontrant ou dirigeant, en expliquant, en justifiant et en vérifiant la compréhension des apprenants				
3	Organise l'apprentissage des apprenants en contrôlant et en corrigeant si nécessaire les techniques et procédures				
4	Place les apprenants en situation proche de la réalité (exemple MSP).				
4.1	MSP réalisée en toute sécurité				



5	Place les apprenants en situation de travail de groupe				
6	Utilise les méthodes et outils pédagogiques de manière pertinente et en respectant les règles d'utilisation				
7	Gère les comportements et les attitudes au sein du groupe				
8	Etablit une communication dans le cadre de la formation, en agissant sur les différents éléments de la communication				
9	Respecte les techniques PSE				
10	Respecte les procédures PSE et les consignes départementales				
11	S'autoévalue dans son rôle de formateur, en portant un regard critique sur ses actions de formation				

NON VALIDE dès 1 case grisée cochée ou si 3 ou + cases NA cochées

<input type="checkbox"/>	VALIDE				
<input type="checkbox"/>	NON VALIDE ET PLAN D'ACTION :				

Nom et signature du FF CEF :

Signature du FPSE :



Circulaire du 20 juin 2025 relative au programme de formation continue 2026 pour les unités d'enseignement aux premiers secours des filières de sécurité civile

Filière citoyenne	Filière opérationnelle	Filière aquatique
<ul style="list-style-type: none"> • Plaies • Malaise • Perte de connaissance • Alerte (Qualité du message+114) • Messages clés de sécurité civile 	<p style="text-align: center; color: red;">PSE1 :</p> <p>Fiches techniques:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Administration d'oxygène par inhalation • Malaise et aggravation de maladie (signes cliniques + 5 cas à aborder : AVC, hypoglycémie, asthme, réaction allergique, crise convulsive) • Préparation d'un dispositif de portage <p>Compétence 5 : Assister l'équipier</p> <p style="text-align: center; color: red;">PSE 2 :</p> <p>Programme PSE1 +</p> <p>Fiches techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aide à la marche • Déplacement d'une victime à l'aide d'une chaise de transport • Déplacement d'une victime non valide <p>Accompagnement à la mobilité pour limiter les manutentions des équipiers.</p>	<p style="text-align: center; color: red;">En cours de validation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le POSS, son élaboration, son application ; • L'organisation individuelle de la surveillance • Facteurs (intrusifs et distracteurs) limitant les effets de la surveillance <p>Selon le milieu aquatique (MN MA):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge d'un traumatisé du rachis • Recherche d'une victime

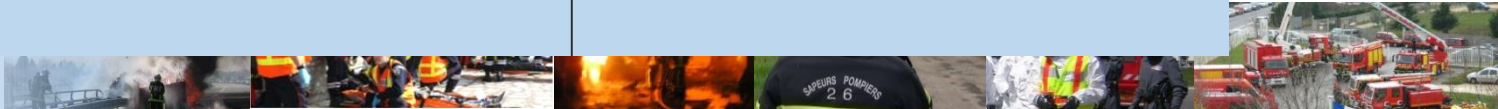
Thèmes déjà abordés récemment au SDIS 26 (réaction allergique en 2025, prévention TMS (gestes métiers en 2022, 2023 et 2024) d'où programme SDIS 26 suivant :



Programme FMPA SSUAP en CS 2026

Rappel : 6h de programme national + contenu SDIS26
 = 8 séquences de 1h30 soit 12h de FMPA en CS

<p>SSUAP n°1</p>	<p>Malaises et affections spécifiques : - la douleur thoracique non traumatique - la crise d'asthme + aide à la prise d'un médicament</p>	<p>Rappels ECG Rappels spray buccal type VENTOLINE</p>
<p>SSUAP n°2</p>	<p>Administration d'oxygène par inhalation et utilisation d'une bouteille d'oxygène (ATTENTION : l'apport du geste soin administration d'un aérosol est un geste nouveau et doit donc faire l'objet d'une procédure spécifique)</p>	<p>Ludo pédagogie "jeu de l'oie" Utilisation nouveau matériel = lunettes O2 Aérosol Binôme FPSE/SDS (SDS seule si également FPSE) obligatoire</p>
<p>SSUAP n°3</p>	<p>Situation à Nombreuses Victimes</p>	
<p>SSUAP n°4</p>	<p>Repérage en NOVI</p>	<p>Ludo pédagogie "jeu par binôme"</p>



<p>SSUAP n°5</p>	<p>Focus bilan MARCHE secondaire (lors de malaises et affections spécifiques) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Accident Vasculaire Cérébral - La crise convulsive généralisée - Malaise hypoglycémique chez le diabétique + positions d'attente 	
<p>SSUAP n°6</p>	<p>"Analysons nos pratiques SSUAP 2025"</p>	<p>Supports SDS</p>
<p>SSUAP n°7</p>	<p>Arrêt cardiaque du nouveau-né, du nourrisson et de l'enfant</p>	
<p>SSUAP n°8</p>	<p>Administration d'oxygène par insufflation</p>	<p>Utilisation nouvel insufflateur nouveau-né/nourrisson + masque NEONAT (nouveau 2025) Utilisation insufflateur enfant + masque INFANT et TODDLER</p>



2. Gestes de soins

(décret du 22 avril 2022 et arrêté du 7 août 2023)

Rappels : GDS définis et enseignés par les SDS de chaque SDIS

Prescription médicale ECRITE OBLIGATOIRE (donc demander envoi de la prescription à l'OFF SAN CODIS le jour et au CDSO la nuit) et SAUF ECG qui peut rester une prescription orale sur consigne médecin-chef 26-07

2024 :

- ensemble des SP formés à l'enregistrement/transmission d'ECG (rappel NS 2024/08 du 18 avril 2024 : « multiparamétrique à demeure dans VSAV1, tablette à demeure au CIS et on ne n'achemine pas un de ces matériel seul s'il a été oublié au départ + on ne désarme jamais une VLI en prenant son multi.)
- GMSP seulement formé à l'administration d'antalgique par voie orale (PENTHROX)

2025 :

administration d'adrénaline par stylo auto-injecteur sur réaction allergique grave
ATTENTION : ce geste est déjà connu puisque figure aux recos PSE, mais devient un geste de soins car prescrit par un médecin et détenu dans 24 VSSUAP du SDIS (voir liste actée par SDS ci-après)



Liste SDS des 24 VSSUAP dotés en ANAPEN**(1 seul dosage adulte, voir avec régul. si on injecte qd enfant)****GT NORD :**

LA VALLOIRE
HAUTERIVES
LE GRAND SERRE
CHATEAUNEUF DE GALLAURE
ST JEAN EN ROYANS
LA CHAPELLE EN VERCORS
VASSIEUX

GT SUD :

REMUZAT
ST JALLE
BUIS LES BARONNIES
MONTBRUN LES BAINS
SEDERON
TAULIGNAN
DIEULEFIT

GT CENTRE :

BEAUFORT SUR GERVANE
DIE
SAILLANS
CHATILLON EN DIOIS
LUC
LUS LA CROIX HAUTE
ST NAZAIRE LE DESERT
LA MOTTE CHALANCON
SAOU
BOURDEAUX



2026 : administration de produit médicamenteux par aérosol sur la crise d'asthme (TERBUTALINE et IPRATROPIUM, dans certains VSSSUAP non connus à ce jour)



Bien que vu lors de la séquence de FMPA « crise d'asthme », il s'agit d'un nouveau geste de soin, il y a donc l'obligation de :

- La présence d'un membre de la sous-direction santé **qui s'assurera de la signature et de la transmission de la fiche de présence spéciale SDS au secrétariat SDS à l'issue de chaque formation** (la fiche de présence FMPA habituelle est elle de la responsabilité du FF CEF ou du FPSE et remonte via la procédure habituelle)



3. Matériels OPS

Suite à l'uniformisation des matériels médico-secouristes entre SDIS 26 et 07 (PUI bientôt commune au POUZIN), distribution progressive par SDS de :

- Sparadrap renforcé (pour pansement 3 côtés)
- Insufflateur nouveau-né (ce qui porte à 3 nos types d'insufflateurs : adulte/pédiatric/infant)
- Lunettes à O2
- Pompe à dépression (type seringue)
- 2^{ème} capteur oxymètre pédiatrique autocollant (3 à 20kg et 10 à 50kg)
- Découpe vêtements de marque S-CUT
- Lampe stylo pour pupilles

Des fiches matériels ont été proposées à la SDS par des FF CEF et devraient bientôt accompagner les matériels livrés...

+ renouvellement **parc DSA GT NORD et SUD** par marque SCHILLER mais GFS non concerté pour faire une fiche matériel



4. Organisation GFS

SSUAP en 2025 :

- **A/C Gabriel HUDE** = PSC + FC PSC (PATS), EQ PS et EQ SSUAP EDIS, (Prévention des Agressions, comptes ENASIS)
+ gestion des 3 VSSUAP GFS et du Matériel Médico-Secouriste (en lien avec logisticien GFS Monsieur Emmanuel MARTIN)
- **LTN Philippe LEBLANC** = CA SSUAP EDIS, FC FF CEF, FC FPSE, PIC F PAE FPSE (+ formations de la Sous-Direction Santé)



SSUAP en 2026 :

- LTN Philippe LEBLANC = CSR VDD, remplacé au GFS par LTN Anaïs MERLE
- L'organisation de tous les EQ PS et EQ SSUAP revient aux 3 groupements territoriaux
- L'organisation de tous les CA SSUAP et CA SR (dont les EQ/CA SR intégrés) revient au GFS
- *N. B. : MAJ des QPACRE non terminée... Mais projet d'écriture d'une doctrine 26-07 (SDS/GSO)*



Merci pour ces 5 années et bonne
année 2026 de formation
à toutes et tous !

**PENSEZ A VOUS INSCRIRE A
VOTRE FC FPSE AU DERNIER
TRIMESTRE 2026 VIA WEBFOR**

Philippe 😊

